



Le tambour Macot

Numéro 13 — décembre 2023

Edito

Voici, enfin, le **Tambour Macot** revenu après un an d'absence. Ce numéro 13 aurait dû sortir en toute logique au mois de juillet dernier. Les contraintes de chacun n'ont pas permis que cela soit. Mais ce décalage n'est pas bien grave, puisque l'équipe éditoriale s'est totalement remotivée et propose aujourd'hui un journal municipal de qualité. Je tiens donc à la féliciter vivement. Un grand merci aussi à Virginie, qui a repris la charge pas toujours facile de mise en page mais surtout de relance appuyée et répétée auprès de nos rédacteurs ! C'est donc à nouveau pour moi un très grand plaisir de vous présenter ce treizième numéro du Tambour. Vous y trouverez tout un tas d'informations culturelles, associatives, mais aussi entre autres quelques données financières de notre commune et des sujets à débat sur les énergies renouvelables.

Il n'est pas toujours facile de résister au flot d'informations incessantes et le plus souvent déprimantes sur les situations internationales et nationales : la guerre en Ukraine qui n'en finit pas, le conflit Israël-Hamas, l'inflation et la vie chère toujours là, le réchauffement climatique, ... Mais je vous enjoins à garder le moral malgré tout et à ne pas céder à la déprime.

Pour notre commune, l'année 2023 qui s'achève a été plutôt favorable en termes de budget. Nous avons pu mener à bien les travaux d'investissement que nous avions retenus et qui ont pu recevoir un taux de subvention suffisant. Il en est ainsi des reprises des trottoirs rue Principale et rue du Moulin qui viennent de s'achever. Nous compléterons l'année prochaine ce chantier de reprise des trottoirs par la rue de l'école. Nous avons aussi des travaux obligatoires à réaliser : c'est le cas de la mise en accessibilité de l'entrée de l'église et la mise aux normes des toilettes handicapées de la salle communale. Nous envisageons aussi d'éliminer les toitures en amiante-ciment du préau et des dépendances auprès de la mairie, ce qui nécessite toute une procédure particulière de sécurité très coûteuse et de les remplacer par des toitures métalliques.

Très brutalement à la fin août, notre employé communal a démissionné, ce qui nous a mis dans une situation plutôt tendue. L'entretien des espaces verts en a évidemment pâti surtout au cimetière, ce qui a choqué quelques-uns d'entre vous. Après une phase de recrutement légale, c'est un retraité plein d'entrain, Eric Martinato, qui nous a proposé de devenir notre nouvel employé. Il réalise un travail de grande ampleur et a déjà réorganisé notamment de fond en comble les ateliers en sous-sol de la mairie. Un très grand merci à lui pour son aide des plus précieuses.

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions ou de vos difficultés. Venez participer de façon conviviale aux manifestations organisées par les associations du village ou la municipalité ce qui vous permettra de découvrir de très belles initiatives dans un petit village comme le nôtre.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et j'espère que vous prendrez beaucoup de plaisir à la lecture de ce treizième numéro du Tambour Macot.

Dans ce numéro :

Budget et projet d'investissement 2024	2
Cérémonie du 11 novembre	3
Portes ouvertes	4
Trafic routier	5
Les associations	6 à 10
Zones d'accélération des énergies renouvelables	11
La vie de la commune	12
État Civil	13
La feuille des petits choux !	14
Page loisirs	15
Informations diverses	16

Budget 2023, travaux en cours et projets pour 2024

Le compte administratif pour l'année 2022 a été relativement favorable pour notre commune, puisque nous avons pu dégager un **solde positif de l'ordre de 60 000 €**, pour l'ensemble des comptes. Un tel résultat a permis de présenter un budget pour 2023 dans de bonnes conditions, surtout en maintenant constants les taux des taxes foncières (et cela depuis de nombreuses années d'ailleurs). A ce sujet, **la hausse du montant de vos taxes foncières** que vous avez pu constater, est due à l'augmentation générale en France de **7,2% des bases foncières, décidée par le parlement, mais non à notre commune ni à notre communauté d'agglomération qui n'ont pas modifié leurs taux.**

Ainsi, en termes de **fonctionnement**, nous avons présenté un budget en équilibre en recettes et en dépenses d'un montant de **259 000 €**, tout à fait équivalent à celui de 2022, indiquant que nous tentons de maîtriser au mieux nos charges financières et les augmentations des coûts liées à l'inflation actuelle. Ce budget en fonctionnement permet de **dégager un soutien à l'investissement de l'ordre de 30 000 €** pour mener à bien les travaux que nous avons définis pour 2023.

Pour ce qui est de **l'investissement**, nous avons établi un montant de dépenses du même ordre de grandeur que celui du fonctionnement à savoir **258 000 €**. Ce montant concernait, outre des restes à réaliser de 2022 (45 000 € environ) et des travaux en forêt (11 500 €), la réfection des trottoirs (2^{ème} tranche : rue Principale depuis la mairie jusqu'à la fin du village côté Larivière) et la reprise de l'intersection entre les rues Principale et du Bois Zelin. Ces deux opérations ont été réalisées cet automne par la société Eurovia pour un montant global de l'ordre de 55 000 € TTC. Le financement de ces travaux a été couvert à hauteur de **70% du coût hors taxes par des subventions** provenant pour la phase trottoir de l'Etat (DETR : dotation d'équipement aux territoires ruraux), du Département du Territoire de Belfort dans le cadre de l'aide aux communes (voir photo ci-dessous) et du fonds de concours de Grand Belfort.



Photo de groupe lors de la signature des conventions de subventions avec le Département du Territoire de Belfort à Foussemagne le 26 juin 2023

Pour la phase reprise du "carrefour" en bas de la rue du Bois Zelin, opération relevant de la sécurité, **une subvention de 70%** du hors taxes a été obtenue dans le cadre des amendes de police.

Une troisième tranche de réfection des trottoirs (totalité de la rue de l'Ecole) est déjà prévue pour l'année 2024.

Nous avons envisagé aussi dans le budget l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle communale, une avancée couverte devant cette salle côté cuisine, ainsi que le remplacement des toitures en amiante-ciment du préau et des petites dépendances attenantes à la mairie. Nous n'avons malheureusement pas obtenu de subvention cette année pour de telles réalisations et ne les avons donc pas retenues, mais nous envisageons de les reporter pour 2024 et/ou 2025.

- Finalement, pour boucler ce budget 2023 nous n'avons pas eu besoin de recourir à l'emprunt compte tenu des relativement bons résultats en 2022 et 2023 et du niveau des subventions obtenues.
- Il nous reste à l'heure actuelle trois emprunts en cours pour un capital restant dû de 76 000 € environ au total. Ils viendront à échéance l'un en 2026, les deux autres en 2027. Notre taux d'endettement est faible de l'ordre de 8.5% et donc tout à fait supportable.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie de commémorations du 11 novembre a eu lieu à Lachapelle Sous Rougemont, avec la présence de délégations (Pompiers, Préparation Militaire Marine).

Plusieurs moments forts :

- Les 100 ans de la flamme du souvenir, symbole de mémoire éternel sur la tombe du soldat inconnu
- Une réplique de la flamme de l'arc de triomphe
- Un lâcher de ballons



Elle se termina comme d'habitude par un moment de convivialité offert par les trois communes (Angeot, Petitefontaine et Lachapelle).

Portes ouvertes à l'atelier de céramique

Depuis quelques mois un totem de mains emmêlées accueille les visiteurs de l'atelier de Sandrine Bringard. Installé pour les portes ouvertes les 3 et 4 juin derniers, il est l'œuvre de Sébastien Haller, ami et sculpteur sur métal, bien connu à Mulhouse, qu'elle avait invité à cette occasion.



Durant ces deux jours, le public nombreux a pu admirer des pièces des deux artistes disposées dans un dialogue poétique et plein d'humour. Aux teintes naturelles des sculptures de Sandrine répondaient les couleurs vives de celles de Sébastien et les formes graphiques des pièces métalliques accompagnaient les rondeurs épurées des pièces en céramique.

Complices de longue date, ils ont tous les deux le mouvement comme fil conducteur de leur travail.

Les spectateurs ont pu aussi voir les deux artistes à l'oeuvre : Sébastien a réalisé sur place des oeuvres, bas-reliefs, en plaques de métal découpées au plasma et Sandrine a façonné une grande main bienveillante en argile qui prendra place sur son atelier une fois cuite.



L'atelier a également été ouvert pour une vente de Noël les 24, 25 et 26 novembre. Un parcours céramique a été proposé avec l'ouverture de l'atelier de LAURIANE FIROBEN à Lauw (68).



Vous avez raté ces occasions ? Pas de soucis, vous pouvez retrouver leurs œuvres ainsi que leur proposition de stages sur leurs sites internet :
<https://www.sebastien-haller.com/sculpteur-plasticien/>
<https://firoben-ceramique.fr/>
<https://www.sandrinebringard.com/>

Bilan des mesures de trafic et de vitesses rue principale

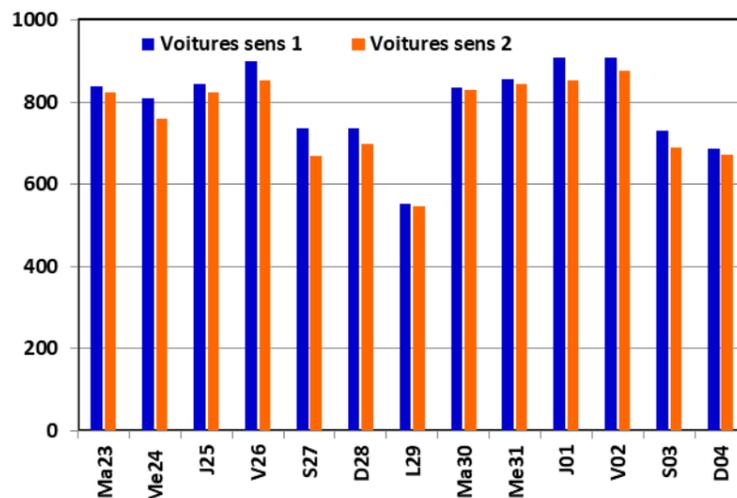
(une analyse complète de ce bilan peut être transmise aux personnes intéressées)

Une première opération de mesures du trafic et des vitesses des véhicules dans les deux sens de circulation vers le centre de la rue Principale avait été effectuée par la Préfecture du Territoire de Belfort en octobre 2021 avant l'implantation de la société Amazon sur l'aéroparc de Fontaine.

Une seconde opération a été effectuée au même endroit du lundi 22 mai au lundi 5 juin 2023.

Pour ce qui est du trafic tout d'abord, quand on compare les deux groupes de mesures, on note :

- un nombre quasi identique de deux roues,
- une baisse significative et surprenante du trafic poids lourds (mais un total d'environ 120 poids lourds par jour quand même !),
- une augmentation de **32%** du trafic de voitures hors dimanches et jours fériés (de 1350 à 1780 environ). Cette dernière augmentation est à relier en premier lieu à la croissance de l'activité économique sur l'aéroparc de Fontaine.



Trafic journalier des voitures dans les deux sens de circulation.

(note : le lundi 29 mai 2023 correspond au lundi de pentecôte).

Concernant les mesures de vitesses, on note une réduction significative de la proportion de véhicules en excès de vitesse entre 2021 et 2023 dans les trois catégories, ce qui se traduit aussi par **une vitesse moyenne sur l'ensemble des véhicules de 52,7 km/h** inférieure à celle de **59,1 km/h** mesurée en octobre 2021.

Néanmoins, on constate que **12%** des deux roues et des poids lourds ainsi que **43%** des voitures roulent encore au-delà de 55 km/h (tolérance pour une vitesse limitée à 50 km/h) et même que **5 % des voitures dépassent les 70 km/h**.

Pour conclure, des records de vitesses ultra-dangereux et complètement imbéciles ont été enregistrés : 6 voitures à plus de 100 km/h notamment en journée (par exemple 109 km/h le 2 juin à 15h47, 110 km/h le 28 mai à 14h58, 127 km/h le 23 mai à 22h30 !), un poids lourd à 77 km/h le 23 mai à 7h08 et, enfin, un deux roues à 85 km/h le 2 juin à 9h07.

Les associations

A fleur de plume

Nous vous rappelons que l'association « A fleur de plume » organise un concours d'écriture.

Pourquoi participer ? Pour découvrir l'écriture (et la philosophie par la même occasion) et pour montrer au jury votre talent (insoupçonné, ou pas !)

Date limite : 15 février 2024

Lancez vous dans l'aventure !

<https://www.afleurdeplume.fr/>



La Ludotaverne

La ludotaverne est une association créée en 2009 sur le thème des jeux contes et légendes.

Nous avons ainsi créé diverses animations et spectacles à travers la France et l'Europe francophone et participé à de nombreuses fêtes et manifestations historiques.

Mais nous avons développé également un collectif d'artistes, d'animateurs et intervenants locaux afin de répondre à plusieurs projets comme les périscolaire, ateliers pédagogiques artistiques et culturels dans les écoles, maisons de retraite et Adapei, ce qui a permis de réaliser 35 emplois et rencontrer plus de 200000 personnes.

Installée depuis 2020 à Angeot, nous sommes heureux de pouvoir contribuer et animer plusieurs soirées faisant chanter et danser près de 150 personnes.

Sans compter la résidence artistique en 2022 pour notre spectacle le carnet de voyage d'Al Karazayan.



D'ores et déjà rendez-vous pris courant février pour une soirée carnaval sur le thème : sous le soleil des tropiques.

L'équipe de la ludotaverne vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Les associations

Pyxis

Durant cette année 2023, l'association Pyxis a organisé, dans l'église d'Angeot, deux concerts, de styles totalement différents.

Pour la Fête de la Musique, Enfin une fête de la musique sans parapluie ! Les familles angeoloises en ont bien profité.

Béatrice, la présidente de l'association Pyxis, avait invité quelques chanteurs de son Ensemble Vocal Orphée pour animer un moment de concert vocal, profane et sacré, à l'église. Comme tous les ans, notre jeune et talentueuse angeoloise, Clara Monnier, était aussi de la partie et s'est fort sympathiquement jointe au concert avec son violon en nous gratifiant de quelques pièces jouées avec musicalité et enthousiasme.

Après ce moment d'écoute, tout le monde s'est retrouvé dehors au soleil, pour entonner avec les choristes quelques chansons populaires bien connues célébrant la nature, les oiseaux et les fleurs pour cette entrée dans les mois d'été.

Le pot de l'amitié partagé à la salle Camille a clôturé avec bonne humeur cette 6^{ème} fête de la musique d'Angeot.

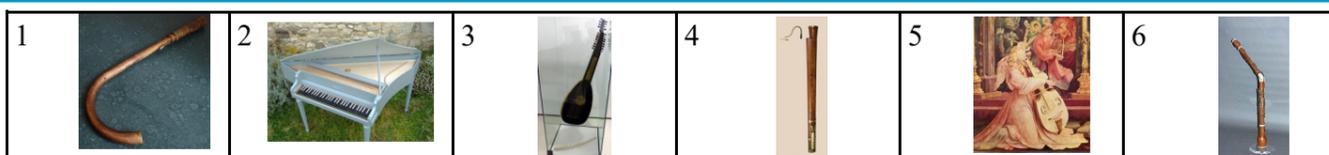


En octobre, les voûtes de Saint Sébastien ont résonné de giges, canons, arias et menuets. L'ensemble San Berchmelotte de Belfort, spécialiste de la musique de la Renaissance et de la musique baroque, était invité pour cette édition de *Musique à la volée*. Alternant chœur d'enfants, trios de flutes et œuvres instrumentales, ce programme coloré a permis de faire apprécier la richesse de cette musique des 16^{ème} et 17^{ème} siècles, et la palette sonore originale des instruments anciens.

Rien d'austère dans ce spectacle. Les airs étaient tantôt mélancoliques, tantôt allègres, toujours mélodieux. Les instrumentistes passaient de la dulciane au tournebout, du théorbe à la viole de gambe. Le public nombreux et enthousiaste a été invité à reprendre le refrain du dernier morceau, accompagné par l'orchestre.



Saurez-vous, à votre tour, associer ces six noms d'instruments anciens aux six photos?
a) dulciane, b) cor anglais baroque, c) épinette, d) théorbe, e) tournebout, f) viole de gambe



Les associations

Les Randonneurs

Un club qui marche bien.

Cette année Les Randonneurs d'Angeot ont :

- organisé 16 randonnées en semaine avec des départs dans différentes communes du territoire de Belfort et du haut Rhin
- participé à 54 marches populaires proposées par la fédération Française des sports Populaires
- participé à la marche pour le téléthon le 9 décembre organisée par la Chapelloise.

Un séjour touristique d'une semaine sur la côte d'Opale, les Caps Blanc-nez et Gris-nez, la Baie de Wissant, la visite de Calais, de la brasserie artisanal à Bailleul, de Bergue, découverte de Montreuil sur Mer avec ses remparts, (actuellement inondé et vue à la télé), Boulogne sur mer, marché d'Audruicq qui a concouru au "plus beau marché de France2019" avec TF1, une journée entière en Belgique à Bruges, Venise du Nord avec balade commentée en bateau sur les canaux.

Trois sorties en autocar dans la région, dont Gérardmer avec marche autour du lac, un repas cochonnaille dans la vallée de Kruth sur la route des Crêtes et une sortie avec repas de Noël en Haute Saône.

En 2024

- un séjour d'une semaine aura lieu dans la vallée des Rois à Amboise avec découverte de cette région.
- En février sortie au royal palace à Kirrwiller.
- En Avril sortie repas grenouille en Haute Saône
Les marches en semaine reprennent fin février. Le programme est en cours de réalisation.

Un programme des marches FFSP sera également diffusé aux adhérents du club.

Contact de l'association: randonneurangeot@gmail.com Tél. 07 69 06 45 08



Les associations

Le théâtre des près jolis

Après quelques années (covid), le théâtre a repris ses activités l'année dernière. Les 3 représentations de mars 2023 ont affiché complet. L'ensemble de la troupe était ravi de reprendre et de retrouver le public si nombreux !



Cette année la troupe s'est agrandie avec 7 enfants, 7 ados et 8 adultes. Les répétitions ont lieu les mercredis et jeudis soirs.



Un grand merci aux bénévoles, et à la mairie pour la mise à disposition de la salle !



Les prochaines représentations auront lieu :
les samedis 9, 16 et 23 mars 2024.

Le saint Nicolas et le père fouettard ont rendu visite à 25 enfants de la commune dont 2 bébés. Un chocolat et un jean bonhomme leur a été offerts et pour les 2 plus jeunes une peluche, avec la participation de la commune.
Force est de constater que les enfants ont particulièrement été sages cette année.



L'AGARPIF



L'AGARPIF est une association de parents d'élèves bénévoles qui organise différentes actions au bénéfice des écoles du RPI de Fontaine pour participer au financement des projets et sorties pédagogiques.

Ils sont à la recherche de bénévoles !

N'hésitez pas à les contacter pour avoir plus de précisions : agarpif@gmail.com

Les associations

L'Angeloise—décoration de Noël



Depuis le 4 Octobre, 6 bénévoles fidèles et impliqués, ont participé à la création des décorations de Noël pour le village qui ont été installées le matin du samedi 2 décembre .

Vous avez découvert tout un monde d'animaux, de gnomes en grosses boules et de fées cachés dans des bosquets de sapins à différents endroits du village.



L'Angeloise—gym

La gymnastique a commencé le 3 octobre 2022 avec le soutien de l'association l'Angeloise et la mairie avec 19 adhérentes pour l'année 2022-2023, Cette année, elle a repris le 18 septembre et compte 19 adhérentes en fitness et 7 adhérentes en zen.

A la demande de certaines adhérentes, le cours de « zen attitude » s'est ajouté cette année à la suite du fitness. Chaque personne a le choix d'aller à l'une ou l'autre séance ou les deux.

LUNDI

- **18h à 19 h : gym fitness** (Échauffements articulaires et musculaires, exercices cardio-léger, renforcement musculaire, étirements, assouplissements...)
- **19h à 20h : zen attitude** (Activité basée sur un mieux être, avec des exercices corporels spécifiques pour apprendre à mieux gérer le stress, les émotions, les pensées négatives)



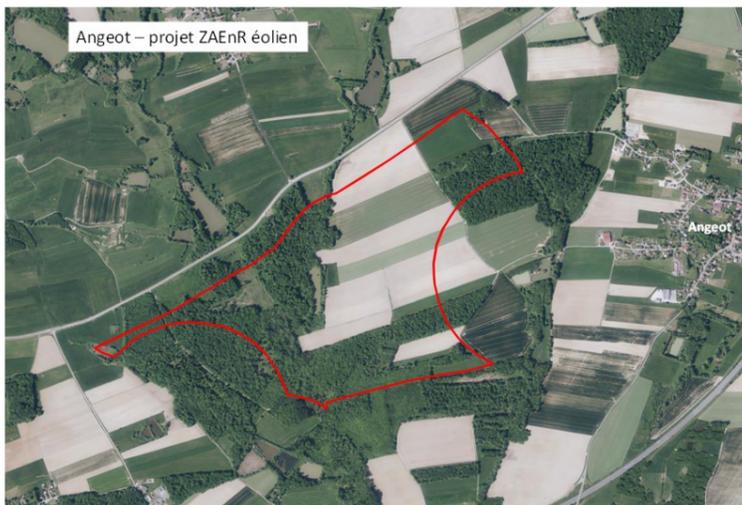
Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année, le but étant de progresser. L'animatrice constate actuellement un groupe homogène dans la présence et la dynamique.

Le tarif est inchangé : 3 euros la séance

Vous pouvez apporter votre tapis personnel et une grande serviette (hygiène), des tapis spéciaux anti-dérapants sont prévus pour le step. Se munir de baskets (uniquement pour l'intérieur) et une petite bouteille d'eau.

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Le gouvernement a décidé, en plus de la filière nucléaire, d'accélérer le développement de toutes les énergies renouvelables sur le territoire français (éolien, photovoltaïque, géothermie, méthanisation, ...). Cependant, il laisse aux communes le choix de définir les zones qu'elles jugent les plus adaptées pour un tel développement sur leur périmètre propre. Ainsi, pour chaque type d'énergie, les communes peuvent proposer si elles le souhaitent des zones favorables, neutres ou exclues. À Angeot, nous pouvons être concernés surtout par le photovoltaïque et l'éolien. À ce sujet, nous avons été sollicités à plusieurs reprises depuis plus de deux ans maintenant par des sociétés pour l'installation d'éoliennes. Après analyses et de nombreuses discussions au conseil municipal, ce dernier s'est déclaré favorable à l'installation de telles structures éoliennes (3 ou 4 éoliennes tout au plus) par la société TotalEnergies. Mais la zone retenue est très contrainte : distances réglementaires par rapport aux habitations, aux voies d'accès, etc. Ainsi, nous proposons de retenir la zone favorable proche de la RD83 présentée sur la figure suivante, toutes autres parties du village étant exclues.



Pour le photovoltaïque, deux zones ont été définies, l'une favorable concernant le bâti (correspondant à la carte communale quelque peu élargie notamment aux aires d'autoroute) et présentée sur la figure suivante.



Tout le reste du ban communal (champs, forêts, ...) est proposé en zone neutre à l'exclusion évidemment des zones humides, d'inondations, de Natura 2000, ...

Ces zones ZAEnR telles que présentées sur les figures ci-dessus restent pour l'heure des propositions soumises à discussion avec les habitants du village. Nous vous invitons donc, d'ores et déjà, pour ceux qui le souhaitent, à nous faire part en mairie de tous vos commentaires, remarques, réflexions à ce sujet.

Jobs d'été à la commune



Mathieu n'est pas présent sur cette photo.

Durant l'été, 4 étudiants du village ont travaillé au service technique en faisant face aux fortes chaleurs !

Les poutres devant la salle ont été repeintes, désherbage, débroussaillage, mise en peinture de l'armoire à livres.....

Vous avez plus de 16 ans, vous pouvez postuler pour l'été prochain en transmettant un courrier en mairie avant mai 2024 !

Armoire à livres

Elle est installée dans l'abri bus en face de la mairie. Vous pouvez y emprunter des livres, mais aussi en déposer !

Un nouvel employé communal

Notre ancien agent technique, David, a démissionné de son poste en date du 31 août 2023. Après une phase de recrutement, il s'est avéré que Eric MARTINATO, connu de tous au village, en retraite depuis quelques années, a proposé sa candidature. Un contrat lui a donc été proposé sur la base de 16h par semaine.



Pas de cigogneaux cette année à Angeot



En janvier 2023, un couple de cigognes s'y est installé. Neige, pluie, gel elles ont tout surmonté et début mars elles ont pondu trois œufs.

Malheureusement ils se sont retrouvés par terre. Puis mi-mars le nid s'est rempli de 5 œufs.

Du couple en place depuis trois mois ou de celui de l'an dernier revenu prendre possession de son « domaine » ?



Trois petits sont nés mais n'ont pas survécu.

Collecte de jouets

Notre commune, en partenariat avec Grand Belfort participait à l'opération "Laisse parler ton cœur" du 18 au 26 novembre 2023, la collecte a bien fonctionné compte tenu du volume récolté. La ressourcerie 90 a récupéré les jouets mardi 28 novembre.

MERCI pour votre générosité.



État civil et pyramide des âges du village

Naissances en 2023

Trois naissances au début de l'été de fin juin à mi-juillet : **Eliott** (Feldmann) le 30 juin, **Marilou** (Girard) le 7 juillet et **Suzanne** (George) le 19 juillet.

Bienvenue à ces nouveaux nés et toutes nos félicitations aux parents.

Décès en 2023

Germaine Cortinovis (née Wiss) le 08 juin 2023 à près de 93 ans,
Hugo Michel le 26 octobre 2023 à l'âge de 71 ans,
sans oublier, même s'il avait quitté la commune il y a déjà quelque temps, Daniel Pourchot
décédé le 23 août 2023 à l'âge de 78 ans.

Mariage en 2023

PIERRE Romain et POMMET Esther le 13 mai.

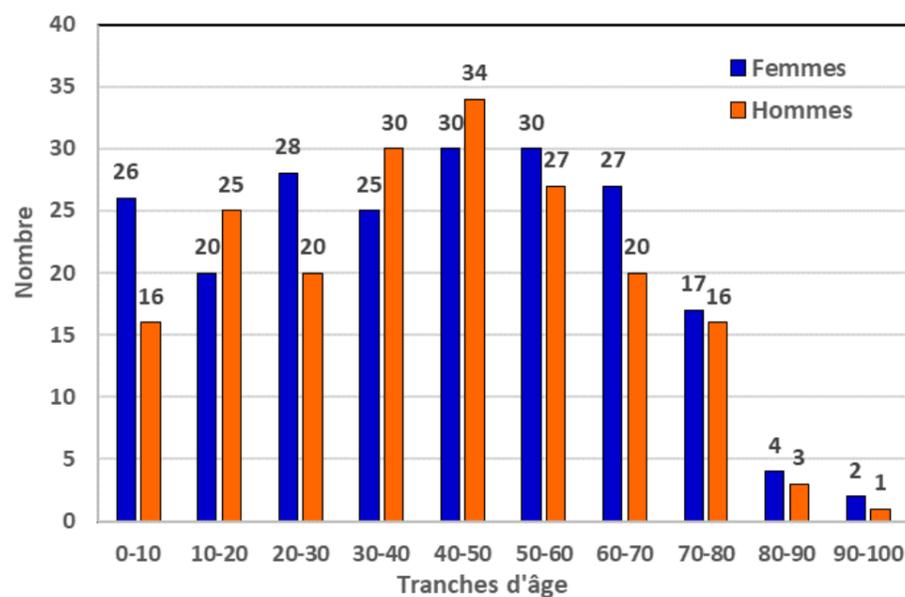


Baptême en 2023

FELDMANN Eliott le 12 août.

Pyramide des âges

La répartition en âge de la population d'Angeot (figure suivante) est bien équilibrée avec une importante proportion de jeunes qui limite le vieillissement global de la population. Cet équilibre se traduit par une moyenne d'âge, femmes et hommes confondus, de 41 ans (quasiment égale à l'âge médian de 42 ans). Les femmes sont majoritaires en nombre à 52%.



Répartition en âge des populations féminine et masculine de la commune d'Angeot.
(données du début du mois de novembre 2023).

La feuille des ^{petits} choux

Jolann et Lilian : Jeunes Sapeurs Pompiers

Olivier Boulay Photographies



Jolann et Lilian se sont engagés dans la formation de JSP (Jeune Sapeur Pompier) au centre de secours de Rougemont-le-Château depuis 2 ans.

L'envie est venue à Jolann après une rencontre organisée au sein de son collège. Des pompiers étaient venus en classe faire découvrir la formation JSP et échanger avec les élèves dans l'espoir de susciter quelques vocations.

Pour Lilian, alors orienté vers un CAP boulanger, il s'agissait d'un besoin de se dépenser plus physiquement et de sortir de l'aspect répétitif de sa formation professionnelle.

L'âge minimal requis est de 12 ans pour débiter cette formation qui dure 4 années.

Aux apprentissages théoriques et pratiques s'ajoutent des heures de préparation physique exigeante.

Chaque année de formation est validée après passage d'un examen écrit et d'une épreuve sportive.

Les galons colorés permettent d'identifier le niveau de formation des apprentis pompiers : galon blanc en première année, jaune en 2ème année, orange en 3ème année et vert en 4ème année.

Tout au long des 4 ans de formation, Lilian et Jolann se rendront à la caserne de Rougemont-le-Château 2 samedis par mois (hors grandes vacances) pour prendre part à 3h de cours et 1h de sport. Lors de leurs 3ème et 4ème années, ils devront aussi participer à des stages, leurs permettant de découvrir la vie d'autres casernes que la leur.

Actuellement en JSP 2, le programme réserve à Jolann et Lilian des apprentissages sur les risques d'incendies, les risques liés aux accidents domestiques, les différents types de feux ou encore le matériel et son utilisation.

Ayant une mémoire visuelle, Jolann confie préférer les apprentissages pratiques, quand le conditionnement physique et la coopération d'équipe ont les faveurs de Lilian.

Pour partir en intervention, les mineurs doivent avoir validé leurs 4 années de formation et avoir au minimum 17 ans. En attendant donc de remplir les conditions sine qua non, Jolann et Lilian s'entraînent déjà à s'équiper en moins de 3 minutes !

Ils honorent d'autres engagements tout au long de l'année. Vous pourrez parfois reconnaître Jolann et Lilian dans leurs uniformes lors des cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre, échanger avec eux lors de la traditionnelle vente de calendrier des pompiers ou encore les retrouver lors du Téléthon.

Des dates plus festives rythment aussi l'année de nos jeunes sapeurs pompiers : ils participent à un cross départemental en novembre, fêtent dignement le patronnage de Sainte Barbe le 2 décembre, et sont décorés de leur nouveaux grades lors du grand Congrès Départemental en juin.

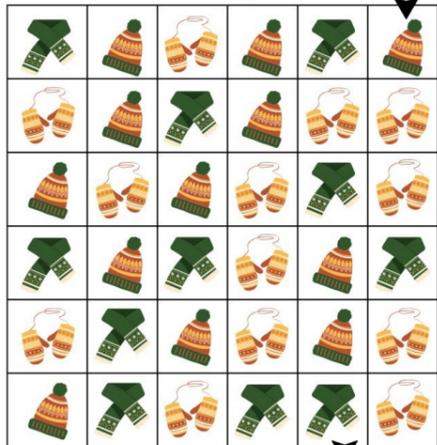
Tous deux très enthousiastes lorsqu'ils évoquent leur activité de jeune sapeur pompier, ils envisagent de faire honneur à la devise des JSP, « savoir pour servir », en s'engageant plus tard en tant que pompiers volontaires. Bravo à eux !



Amusons-nous un peu ...

Jeux de suite logique de l'hiver

3 images se suivent : un bonnet, une écharpe et des moufles. Ils décrivent la suite logique à appliquer pour traverser la grille de jeu.



Rebus



Charade

Mon premier est une voyelle.
Mon deuxième est une couleur.

Mon tout est une saison.

Sudoku



Coloriage





BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPAL

MAIRIE D'ANGEOT
2 Rue de l'École
90150 ANGEOT

Téléphone : 03 84 23 84 87

Messagerie :
mairie.angeot@orange.fr

Site internet :
<http://www.mairie-angeot.fr>

Horaires du secrétariat :

Mardi : 8h15–12h et 13h30–18h

Vendredi : 13h–16h30

Horaires d'utilisation des engins
bruyants:

jours ouvrables : 8H30 - 12H00 et
14H30 - 19H30

samedis : 9H00 - 12H00 et 14H00 -
19H00

dimanches et jours fériés : 10H00 -
12H00

Rédaction du journal :

Si vous avez des idées ou des sujets à faire partager dans ce journal, veuillez vous adresser à l'accueil de la mairie de Angeot. Virginie vous donnera les coordonnées des personnes concernées.

Réalisation du Tambour Macot 13 :

Anne DUPUIS

Thierry LOUVET

Stéphane NAEGEL

Michel NARDIN

Céline OPPENDINGER

Les Président(e)s des associations

Infos diverses

Cérémonie des vœux du Maire

La cérémonie aura lieu le samedi 6 janvier à 11h.

Venez nombreux !

ILLIWAP

Illiwap est un moyen très simple de communiquer entre la mairie et les concitoyens. Vous êtes informés en temps réel sur votre téléphone portable de toutes les annonces vous concernant : avis de vigilance de Météo France et de la Préfecture, arrêtés divers, activités des associations, spectacles, ...



Vous pouvez aussi recevoir les informations des communes avoisinantes abonnées à illiwap qui vous intéressent.

N'hésitez pas à charger l'application !

Fermeture du réseau cuivre téléphonique

Orange nous a informé qu'à compter **du 27 janvier 2026**, il ne sera plus possible d'avoir d'abonnement téléphonique par le réseau cuivre (téléphone avec prise en T et/ou internet ADSL). Il faudra avoir obligatoirement migré vers une autre solution : la fibre (ou un téléphone portable).

Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

N'hésitez pas à anticiper ce changement, en contactant votre opérateur téléphonique.

Élections Européennes

En 2024, le 9 juin, auront lieu les élections Européennes.

Si vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale d'Angeot, vous pouvez le faire jusqu'à mi-avril 2024.

Mairie fermée en fin d'année

Le secrétariat sera fermé du lundi 25 décembre au mercredi 3 janvier. Merci pour votre compréhension.